



Conseil économique  
du Nouveau-Brunswick inc.

# MÉMOIRE DU CÉNB

## pour les consultations prébudgétaires 2020-2021

Conseil économique du Nouveau-Brunswick  
236, rue St-George, bureau 314  
Moncton N.-B. E1C 1W1

cenb@cenb.com  
(506) 857-3143  
1-800-561-4446



@cenb1979



Conseil économique  
du Nouveau-Brunswick inc.

Le 25 février 2020

L'honorable Ernie Steeves  
Ministre des Finances  
Président du Conseil du Trésor  
Province du Nouveau-Brunswick

**Objet: Mémoire du CÉNB pour les consultations prébudgétaires 2020-2021**

Monsieur le ministre,

Depuis plus de 40 ans, le Conseil économique du Nouveau-Brunswick inc. (CÉNB) est un réseau provincial d'entreprises et d'entrepreneurs et qui a pour vision de propulser l'économie de la province en valorisant la francophonie économique pour le Nouveau-Brunswick. Nous avons le privilège d'être le porte-parole des petites et moyennes entreprises (PME) francophones néo-brunswickoises et nous vous présentons ce mémoire en leur nom.

Rétablir la viabilité des finances publiques sans transférer le fardeau sur les épaules des entreprises de la province est une priorité pour nos membres. Le prochain budget est attendu avec impatience par la communauté d'affaires, car les attentes sont élevées. Nos défis économiques sont nombreux et nécessitent des actions décisives pour assurer la croissance de nos collectivités et de notre province.

**MISE EN SITUATION**

Les gens d'affaires du Nouveau-Brunswick souhaitent que votre gouvernement présente encore une fois un budget équilibré avec des mesures pour réduire la dette provinciale.

Toutefois, nous osons espérer que ce budget présentera une vision claire pour assurer l'avenir économique de notre province avec des décisions murement réfléchies pour peser l'impact sur notre croissance économique.

Les entreprises souhaitent ardemment la mise en place d'une lentille de développement économique dans tous les ministères. Avec une vision clairement établie et cette lentille de développement économique, tous les ministères et départements prendront en considération l'impact de toutes leurs décisions sur le secteur privé et, par ricochet, sur la croissance économique de notre province.

Nous sommes convaincus que des investissements judicieux dans certains secteurs clés s'avèreront nécessaires pour propulser notre économie.

## PRIORITÉS ET RECOMMANDATIONS

Tout d'abord, les membres du CÉNB accueillent bien l'annonce faite par le Premier ministre Higgs, lors du Discours sur l'état de la Province du 30 janvier dernier, que le second budget déposé par votre gouvernement sera équilibré. Cependant, les interrogations demeurent sur les moyens que préconisera le gouvernement pour équilibrer le budget et gérer la dette provinciale.

Il faut rappeler que ce sont les entreprises qui font prospérer l'économie et créent la richesse. Elles souhaitent un environnement d'affaires propice à l'investissement, des politiques qui favorisent l'attrait et la rétention de la main-d'œuvre au Nouveau-Brunswick, une fiscalité qui permet d'exploiter une entreprise dans la province et des infrastructures de qualité afin qu'elles puissent développer leur marché, peu importe qu'elles soient localisées en région rurale ou urbaine.

Le CÉNB a participé à votre processus de consultation pré-budgétaire le 5 février dernier à Saint John et nous avons poussé l'exercice plus loin en menant un sondage en ligne auprès de nos membres pour leur poser les questions suivantes :

***Viabilité des finances publiques: Quelle devrait être la priorité du gouvernement?***

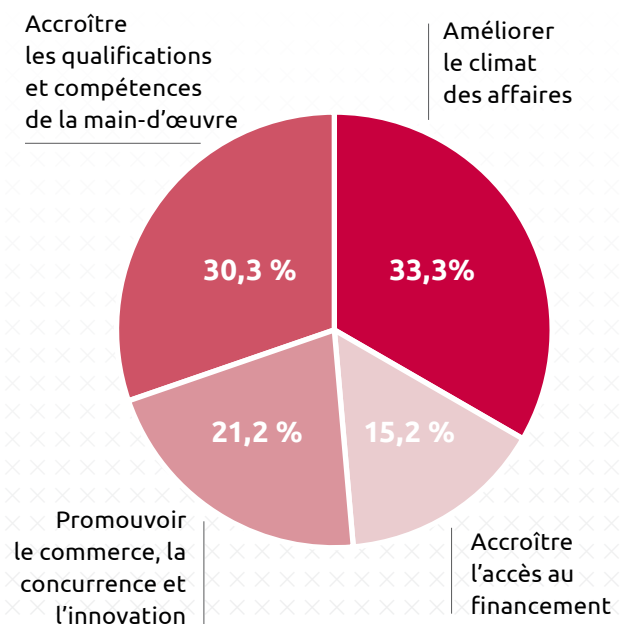
***Si vous aviez une recommandation à faire au gouvernement afin de dynamiser le secteur privé, laquelle feriez-vous?***

La réponse à la première question, « **Viabilité des finances publiques: Quelle devrait être la priorité du gouvernement?** », est la suivante: les membres du CÉNB sont d'avis que le budget 2020-2021 de la province se doit être équilibré, avec l'objectif de réduire la dette et d'entretenir un environnement d'affaires concurrentiel pour les entreprises.

Dans un premier temps, le CÉNB recommande que le budget établisse des bases solides et prévisibles en matière de politiques publiques et de programmes (main-d'œuvre, infrastructures, fiscalité et imposition) à court, moyen et long terme pour que les entrepreneurs-es puissent bien planifier et continuer d'exploiter et faire croître leur entreprise à partir du Nouveau-Brunswick.

Dans un deuxième temps, le CÉNB recommande que l'équilibre budgétaire et la réduction de la dette ne se fassent pas aux frais des entreprises.

Pour ce qui est de la seconde question, « Si vous aviez une recommandation à faire au gouvernement afin de dynamiser le secteur privé, laquelle feriez-vous ? », les réponses de nos membres se divisent en 4 grandes catégories :



# SOLUTIONS POUR DYNAMISER L'ACTIVITÉ DANS LE SECTEUR PRIVÉ

Ainsi, vous trouverez ci-dessous les priorités et recommandations provenant de nos gens d'affaires, assorties de stratégies et de solutions pour relever certains défis.

## Miser sur l'entrepreneuriat et le secteur privé pour propulser notre économie

- Assurer un **environnement** fiscal et réglementaire propice à l'achat, au transfert, et à l'exploitation d'une entreprise.
- Continuer les efforts de **réduction de la paperasse** réglementaire, telle qu'annoncée en octobre 2019.
- Éviter de générer des **incertitudes** quant à l'accès de service à l'entreprise, l'accès aux fonds et aux programmes d'aide au développement et à la croissance et permettre aux microentreprises d'avoir accès au marché de la province. Les entreprises ont besoin de **prévisibilité** pour mener leurs opérations.
- Miser sur des modes d'octroi de contrats publics qui favorisent les décisions basées sur la croissance des entreprises néo-brunswickoises et les **retombées économiques** pour la province.
- Sensibiliser les jeunes à l'**entrepreneuriat** et les préparer à être entrepreneurs en incluant l'entrepreneuriat dans le curriculum scolaire au même titre que les autres matières.
- Procéder une **réforme exhaustive** des systèmes fiscaux et réglementaires pour soutenir le développement économique de la province sur le long terme (et éviter des changements législatifs proposant des solutions de remplacement à court terme tel que le projet de loi 9 sur la machinerie lourde).
- Maintenir le service des **Navigateurs d'Affaires** offert par Opportunités Nouveau-Brunswick.

## Main-d'œuvre: défi économique numéro un

- Offrir aux entreprises un incitatif et les ressources nécessaires à l'**amélioration des compétences** pour les travailleurs les moins qualifiés.
- Soutenir davantage les programmes permettant la présence de différents **groupes sous-représentés** sur le marché du travail, dont les personnes issues des Premières Nations, judiciairisées, handicapées, jeunes ou immigrantes pour faciliter leur intégration sur le marché du travail.
- Accroître et maintenir des programmes tels que « **Prêt pour l'Avenir NB** » qui permettent de tisser des liens entre les étudiantes et étudiants des institutions post-secondaires et le secteur privé.
- Promouvoir une culture d'apprentissage de la langue seconde chez la population afin d'accroître le **bilinguisme** des Néo-Brunswickois et ainsi maintenir cet important atout économique (exemple : offrir de la formation gratuite pour les adultes souhaitant apprendre le français ou l'anglais).

## Immigration : une solution primordiale

- Promouvoir stratégiquement la province à l'échelle internationale comme destination pour les **études**, l'avancement **professionnel**, y faire des **affaires** et y **vivre**.
- Mettre en place des stratégies concrètes pour atteindre les objectifs fixés en matière d'immigration économique **francophone**, et ce pour maintenir la vitalité des communautés francophones et aussi le **bilinguisme** économique de notre province.
- Renforcer l'**alignement** des efforts d'attraction des immigrants avec les besoins du marché du travail actuel et futur.
- Mettre l'accent sur le recrutement des **étudiants internationaux** afin de les diplômer aux besoins du marché du travail de la province.
- Travailler avec les **ordre professionnels** afin de faciliter la reconnaissance des diplômes et acquis des nouveaux arrivants (particulièrement celles et ceux du domaine de la santé).

## Développement régional : éviter une approche généraliste

- Établir et présenter la **stratégie provinciale sur le tourisme**, secteur de très grande importance pour plusieurs régions de notre province.
- Veiller à ce que les fonds de développement économique ne se traduisent pas par une **concurrence déloyale** entre les régions, car il est plus difficile d'avoir accès à des capitaux pour les entreprises des régions.
- **Éviter l'approche «solution unique»** («one size fits all») en évitant d'établissant des critères universels pour l'admissibilité aux fonds régionaux puisque les régions de la province sont économiquement différentes.
- Les politiques publiques et décisions gouvernementales doivent être prises avec une lentille entrepreneuriale en considérant leur **impacts** sur le développement économique de nos régions rurales. Exemple : Quelles sont les conséquences sur le choix de résider en région? Quelles sont les conséquences sur l'attrait et la rétention de la main-d'œuvre dans les régions? Quelles sont les conséquences sur les investissements du secteur privé dans les régions?

## Miser sur les marchés de la francophonie pour croître notre économie

- Annoncer l'ouverture d'un bureau d'**Opportunité Nouveau-Brunswick** dans un pays francophone de l'Union Européenne (exemple : la France) pour soutenir la stratégie provinciale de croissance démographique et attirer des investissements étrangers.
- Assurer les investissements et programmes nécessaires pour soutenir nos entreprises à **exporter** et développer des liens vers de nouveaux marchés, particulièrement ceux de l'Union Européenne (en prenant avantage du CETA), et de la Francophonie internationale.
- Éliminer davantage les **barrières commerciales** interprovinciales pour permettre à nos entreprises d'être présentes sur de nouveaux marchés.

## Encourager l'innovation en entreprise

- Investir dans l'**infrastructure numérique**, permettant ainsi à toutes nos régions de se développer.
- Soutenir les entreprises dans les investissements et stratégies d'**automatisation** pour répondre aux besoins de main-d'œuvre, accroître leur productivité, et répondre à la compétitivité internationale.

## UNE VISION A LONG TERME POUR CHOISIR LA CROISSANCE

Depuis quelques années, le CÉNB privilégie une approche basée sur les solutions et les actions concrètes pour contribuer à relever les défis que rencontrent nos gens d'affaires. Du même coup, nous avons souligné en de nombreuses occasions l'absence de vision à long terme de la part de nos gouvernements provinciaux successifs pour planifier notre avenir économique collectif. Nos entrepreneurs nécessitent un plan à long terme afin de pouvoir eux aussi planifier, préparer et réaliser leurs projets de croissance et d'expansion. Vu les grands défis liés aux tendances démographiques et à la pénurie de main-d'œuvre que connaît le Nouveau-Brunswick, l'urgence d'agir est devenue évidente. Nos gens d'affaires requièrent des solutions pour répondre à leurs besoins de main-d'œuvre, de développement de nouveaux marchés et de réduction des coûts d'exploitation pour éliminer ces obstacles majeurs à leur croissance.

Nous devons collectivement élaborer une vision durable de notre avenir et, surtout, une vision assortie d'actions à court, moyen et long termes pour y arriver. Le CÉNB est fermement convaincu qu'en travaillant ensemble, nous pourrions trouver des solutions qui favoriseront à la croissance de nos entreprises et celle de notre province. Une vision et un plan de développement économique à court, moyen et long terme bénéficieront à toutes et tous.

Nous demeurons à votre disposition pour continuer à discuter et à collaborer pour assurer un avenir prospère pour le Nouveau-Brunswick .

Dans l'espoir que vous considérerez attentivement ces recommandations, nous vous prions d'accepter, M. le ministre, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Thomas Raffy  
Président-directeur général  
Conseil économique du Nouveau-Brunswick



Conseil économique  
du Nouveau-Brunswick inc.

Conseil économique du Nouveau-Brunswick  
236, rue St-George, bureau 314  
Moncton N.-B. E1C 1W1

cenb@cenb.com  
(506) 857-3143  
1-800-561-4446



@cenb1979